

DPE Immeuble - Cas pratiques



En classe virtuelle (Visio Teams) Synchrones (avec un formateur expert).
Mise en pratique par des exercices pratiques à réaliser seul (en autonomie) et en groupe.



21 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 850,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Aucune

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Echanges, suivi, évaluation par le formateur lors de la mise en oeuvre des cas pratiques réalisés en groupe puis en autonomie.

FORMALISATION

Attestation de formation (possibilité de l'intégrer dans la formation continue obligatoire dans le cycle de 7 ans de certification)

PARTICIPANTS

Nombre maximum : 5



PUBLIC

Opérateur certifié DPE Mention souhaitant se perfectionner sur la méthode des DPE Immeuble et pour la réalisation d'échantillonnage des logements.



PRÉREQUIS

Savoir utilisé un logiciel DPE et avoir pratiqué la réalisation de DPE au logement.



OBJECTIFS

Se perfectionner dans la mise en oeuvre de la réalisation d'un DPE à l'immeuble.





PROGRAMME

Ce module permet d'approfondir ses compétences théoriques par des mises en pratique

- Rappels règlementaires : DPE Immeuble de la théorie à la pratique
- En classe virtuelle (visio) : Mise en application de la réalisation de DPE Immeuble par un premier cas pratique - travail de groupe accompagné et expliqué par un formateur expert - utilisation d'un logiciel validé par ADEME
- en autonomie tutorée (visio) : cas pratique à réaliser avec un logiciel validé par l'ADEME (travail personnel).
- En classe virtuelle (visio) : Restitution des travaux des stagiaires, débriefing et correction du 2ème cas pratique en groupe animé par un formateur expert.
- Préconisations de travaux : règles à respecter



FORMATEURS

Formateur expert du domaine Energie (expérience de 5 ans minimum dans la formation de diagnostiqueur; justifiant d'un cycle de certification minimum, d'une spécialité dans le domaine Energie)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Etude de cas pratiques :

- Supports transmis : tableau de surfaces, plans de masse et plan des logements à l'échelle 1/100ème, descriptif de l'enveloppe et des systèmes.
- Les DPE se réalisant sur le logiciel professionnel des stagiaires (Logiciel non fourni par le centre)
- Prévoir un outil de mesurage de plans A4 (ex : double décimètre)



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

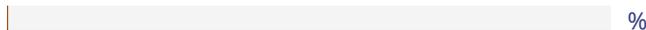
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 0 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46

